

## **Notre-Dame-du-Bon-Conseil, le lundi 18 novembre 2013 à 19h30.**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité Paroisse de Notre-Dame-du-Bon-Conseil en la salle du conseil de l'Hôtel de Ville conformément à nos règlements numéros 323-2003, 338-2005 et au Code municipal.

Sont présents les conseillers suivants : Daniel Dufort, Marie-Lyne Landry Stéphane Dionne, Éric Allard, Maureen Landry, Isabelle Allard.

Formant quorum sous la présidence du maire Michel Bourgeois.

Valérie Aubin, directrice générale et secrétaire-trésorière est également présente.

*\*\*À noter que le genre masculin est utilisé dans le but d'alléger la lecture du texte, et ce, sans discrimination pour le genre féminin.*

---

### **1. OUVERTURE, PRIÈRE, PRÉSENCE ET BIENVENUE:**

Le maire constate le quorum et déclare la session ouverte en souhaitant la bienvenue aux citoyens présents et madame Valérie Aubin récite une prière.

---

### **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR:**

Il est proposé par Daniel Dufort, appuyé par Éric Allard et résolu d'adopter l'ordre du jour en ajoutant les points 15.1 rencontre avec la Municipalité Village Notre-Dame-du-Bon-Conseil et 15.2 Félicitations élections municipales.

2013.234

1. Ouverture, prière, présences et bienvenue ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Adoption des procès-verbaux du 1<sup>er</sup> octobre 2013;
4. Adoption des comptes à payer et transferts ;
5. Période de questions ;
6. Dépôt de la correspondance ;
7. Demande des citoyens et autres ;
  - 7.1 Demandes école Bon-Conseil ;
    - 7.1.1 Compensation bibliothèque 2013 ;
    - 7.1.2 Demande annuelle ;
  - 7.2 Chevaliers de Colomb ;
  - 7.3 Demande AFEAS ;
    - 7.3.1 Journée contre l'intimidation ;
    - 7.3.2 Demande de subvention ;
  - 7.4 Carrefour jeunesse-emploi Richmond 2014 ;
  - 7.5 Demandes CPTAQ
    - 7.5.1 Société Forestière Bon-Conseil ;
    - 7.5.2 Société Forestière Bon-Conseil zonage
    - 7.5.3 Festival de musique ;
    - 7.5.4 Rescinder la résolution 2013-172 ;
8. Administration ;
  - 8.1 Rapport du maire ;
  - 8.2 Programme triennal d'immobilisation ;
  - 8.3 Adoption du calendrier 2014 sur les jours et heures des séances du conseil ;
  - 8.4 Formation FQM obligatoire - Le comportement éthique - Formation obligatoire en vertu de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale
  - 8.5 Formation des comités 2013-2014 ;
  - 8.6 Rencontre budget 2014 ;
  - 8.7 Confirmation salaires 2012 ;
  - 8.8 Adoption IPC 2013 ;
  - 8.9 Réclamation subvention député 2013 ;
  - 8.10 Déclaration d'intérêts pécuniaires ;
  - 8.11 Ouvrage de cours hôtel de ville, garage municipal et borne sèche ;
  - 8.12 Nettoyage complet échangeur d'air et changer le moteur ;
  - 8.13 Fond carrière et sablière ;
  - 8.14 Vœux des fêtes radio énergie ;

- 8.15 Infotech papeterie ;
  - 8.16 Pneus d'hivers et roues d'acier ;
  - 8.17 Guignolée 2013 ;
  - 8.18 Règlement prime non-résident (adulte et piscine) ;
  - 8.19 Souper des fêtes 2013;
9. Incendie et sécurité publique ;
- 9.1 Facture au 30 septembre 2013 ;
  - 9.2 Dépôt du procès-verbal 22 octobre 2013 ;
  - 9.3 Vente camion unité d'urgence ;
  - 9.4 Adjoint directeur incendie
  - 9.5 Échelle salariale 2014 ;
  - 9.6 Budget 2014 ;
  - 9.7 Comité incendie ;
10. Voirie et Urbanisme ;
- 10.1 Adoption deuxième projet de modification règlement zonage 401-2013 ;
  - 10.2 Adoption deuxième projet de modification règlement de lotissement 402-2013 ;
  - 10.3 Adoption deuxième projet de modification règlement administratif 403-2013 ;
  - 10.4 Demande changement de zonage ;
  - 10.5 Demande d'agrandissement de deux îlots déstructurés ;
11. Loisirs ;
- 11.1 Bibliothèque ;
  - 11.2 Parc école ;
12. Hygiène du milieu ;
- 12.1 Régie intermunicipale de gestion des déchets du Bas St-Francois ;
  - 12.2 Soumission vidange fosse septique ;
13. Dépôt et rapport des comités;
14. Période de questions;
15. Varia ;
16. Levée de l'assemblée.

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL ;**

2013.235

Il est proposé par Éric Allard, appuyé par Stéphane Dionne et résolu d'accepter le procès-verbal du 1<sup>er</sup> octobre tel que présenté.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères**

**4. ADOPTION DES COMPTES À PAYER ET TRANSFERTS:**

2013.236

Considérant les déboursés en date du 18 novembre 2013, déboursés effectués durant le mois :

**Compte à payer durant le mois au 18 novembre 2013 :**

Chèque	fournisseur (description) .....	montant
	Salaires (octobre 2013) .....	10 046.52\$
6085	CN (passage à niveau) .....	630.47\$
6086	Hydro Québec (luminaires) .....	52.01\$
6087	Bell Mobilité (cellulaire inspecteur) .....	19.44\$
6088	Petite Caisse (poste, eau, crème, café) .....	73.35\$
6089	Cogéco Câble (internet de novembre 2013) .....	103.42\$
6090	Helene Ducharme (ménage septembre 2013) .....	200.00\$
6091 à 6101	Salaires élections .....	4722.61\$
6102	Hydro Québec (garage municipal) .....	162.30\$
Total :	.....	16 010.12\$

**Compte à payer au 18 novembre 2013 :**

6103	Citoyen (remb. 50% prime natation) .....	58.45\$
6104	Biolab (analyse d'eau) .....	43.07\$
6105	Carrefour Jeunesse emploi (trio étudiant 2013) .....	1 000.00\$
6106	Carrière PCM (pierre conc. Garage municipal) .....	677.25\$
6107	CN (passage à niveau) .....	630.47\$
6108	Condor Chimique (asphalte froide) .....	224.20\$

6109	Mégaburo (papeterie et papier) .....	127.61\$
6110	Excavation Alexandre St-Pierre (nettoyage fossé rang de la riv.)	2 759.40\$
6111	GGL (chaîne et paquet de 3 limes).....	121.07\$
6112	Gilles Parenteau (essence payé par Gilles) .....	260.37\$
6113	Groupe CCL (bulletins de vote, enveloppes scrutin) .....	2 222.32\$
6114	Hydro Québec (hôtel de ville septembre, octobre).....	638.04\$
6115	Machinerie Benoit et Frère (quincaillerie).....	160.32\$
6116	Martech (support, 2 panneaux) .....	238.00\$
6117	Therrien Couture, avocats (avocats) .....	1 513.94\$
6118	Ministre du Revenu (remises d'octobre).....	2 791.64\$
6119	MRC Drummond (quote-part novembre 2013).....	7 074.28\$
6120	Mun. Village NDBC incendie août et septembre 2013 .....	6 999.53\$
6121	Petite Caisse (café, eau) .....	66.20\$
6122	Groupe Ultima inc. (assurance municipalité).....	7 990.00\$
6123	Poste Canada (scrutin 2013).....	57.96\$
6124	Quincaillerie Bon-Conseil (quincaillerie).....	20.09\$
6125	Receveur général du Canada (remises empl. octobre 2013) .....	1 252.73\$
6126	Régie gestion matière résiduelle. (quote-part novembre 2013) .....	5 911.90\$
6127	Smith Asphalte (asphalte rang de l'île).....	29 603.75\$
6128	Groupe Maskatel (fax et téléphone) .....	52.80\$
6129	Vacuum Drummond (nettoyage ponceau rang 1 Horton) .....	991.83\$
6130	Xerox (photocopie septembre 2013) .....	77.06\$
6131	Infotech (frais déplacement et acompte papeterie) .....	784.20\$
6132	J.N. Francoeur (accotements rang de l'île) .....	2 063.89\$
6133	Industrielle Alliance (assurance collective).....	624.83\$
6134	Marquage et traçage (lignage) .....	1 077.71\$
6135	Scellement J.F. inc. (bouche fissures).....	18 235.04\$
6136	Visa Desjardins Gilles (essence, timbres, boyau balayeuse).....	872.08\$
6137	Émile Auger (tonte pelouse borne sèche) .....	250.00\$
6138	SCU (urbanisme assemblée publique).....	399.54\$
6139	Helene Ducharme (ménage octobre 2013) .....	200.00\$
6140	Michel Dubé, arpenteur (localisation et description borne sèche) ..	718.59\$
6141	Citoyen (remb. 50% prime non-résident).....	27.17\$
6142	Guylaine Tourigny (remboursement location salle – acompte).....	60.00\$
6143	Annulé	
6144	Cément Grenier (réparation éclairage garage) .....	173.36\$
6145	Cogéco Câble inc. (internet).....	103.42\$
6146	Martech (panneau) .....	29.32\$
6147	MRC Drummond (gestion cours d'eau Lemire).....	3 109.34\$
6148	Poste Canada (journal novembre 2013) .....	55.78\$
6149	Resto 191 (repas élection personnel).....	323.57\$
6150	Groupe Maskatel (ligne téléphone) .....	59.97\$
6151	Bell Mobilité cellulaire (cellulaire inspecteur).....	19.44\$
6152	Thermo sun (moteur thermopompe, filtres).....	1 400.69\$
6153	Lafrenière Styven (couper et enlever arbre).....	85.00\$
6154	Valérie Aubin (2 déplacements MRC Drummond) .....	36.00\$
Total :	.....	104 273.22\$

En conséquence, il est proposé par Stéphane Dionne, appuyé par Éric Allard et résolu d'accepter les déboursés ci-dessus énumérés pour un montant de 120 283.34\$

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères**

\* Dépenses autorisées par la directrice générale Valérie Aubin en référence au règlement de délégation de pouvoir.

\*\* Dépenses autorisées par l'inspecteur Gilles Parenteau en référence au règlement de délégation de pouvoir.

---

**5. PÉRIODE DE QUESTIONS:**

La parole est accordée aux gens présents.

---

**6. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE;**

La liste de la correspondance est déposée.

---

**7. DEMANDE DES CITOYENS ET AUTRES;**

**7.1 DEMANDES ÉCOLE BON-CONSEIL;**

**7.1.1 COMPENSATION BIBLIOTHÈQUE 2013;**

2013.237

Considérant notre offre à l'école de compenser pour les services non-offerts à l'école pour l'année 2013;

Considérant que l'école aimerait inviter madame Brigitte Beaudoin à venir à l'école, auteure de roman jeunesse et animatrice en littérature jeunesse pour les jeunes de 4 à 17 ans, madame Beaudoin se déplace dans les écoles et y anime des ateliers de lecture pour tous les élèves;

En conséquence, il est proposé par Marie-Lyne Landry, appuyé par Maureen Landry et résolu d'accepter une dépense de 700\$ afin de dédommager l'école pour les services de bibliothèque qu'elle n'a pas reçus en 2013. De demander à l'école de souligner que cette activité est subventionnée par la Municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, Paroisse.

***Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères***

---

**7.1.2 DEMANDE ANNUELLE DE L'ÉCOLE BON-CONSEIL;**

2013.238

Considérant la demande annuelle d'aide financière de l'école Bon-Conseil;

Considérant que les frais pour les entrées et sorties éducatives déjà planifiées sont assumés par les parents des élèves;

Considérant que l'école souhaite offrir à tous les enfants fréquentant l'école de Notre-Dame-du-Bon-Conseil d'autres activités diversifiées et enrichissantes;

Considérant qu'une demande d'aide financière au montant de 1 550\$ est demandée pour l'année 2013

Considérant qu'une demande de 2 162.64\$ a été faite à la municipalité Village ;

Matériel d'art plastique ..... 500.00\$  
Outil favorisant la lecture « 5 au quotidien » ..... 1 050.00\$

Considérant que 162 élèves fréquentent l'école pour l'année scolaire 2013-2014 au 30 septembre 2013;

Considérant que 106 élèves résident au Village et que 56 élèves résident dans la municipalité Paroisse de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, soit 35%;

En conséquence, il est proposé par Daniel Dufort, appuyé par Éric Allard et résolu d'accorder un montant de 1300\$;

Que la municipalité Paroisse offre à l'école gratuitement l'utilisation de la salle du conseil soit pour des rencontres, des réunions ou autres besoins de même nature.

***Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères***

---

**7.2 DEMANDE CHEVALIERS DE COLOMB;**

2013.239

Considérant la demande des Chevaliers de Colomb afin de participer au quille-o-thon annuel au salon de quilles Bon-Conseil;

Considérant que notre appui est sollicité afin de former une équipe de 4 joueurs à 10\$ chacun pour 3 parties;

En conséquence, il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Marie-Lyne Landry et résolu d'autoriser un montant de 40\$ afin de former une équipe de 4 personnes.

***Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères***

---

**7.3 DEMANDE AFEAS:**

**7.3.1 JOURNÉE CONTRE L'INTIMIDATION:**

2013.240

Considérant que l'AFEAS organise une campagne annuelle de sensibilisation contre la violence sous toutes ses formes;

Considérant la demande d'appuyer cette mobilisation;

En conséquence, il est proposé par Stéphane Dionne, appuyé par Éric Allard et résolu de décréter dans la municipalité le 8 décembre « journée contre l'intimidation ».

***Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères***

---

**7.3.2 DEMANDE DE SUBVENTION AFEAS:**

Les membres du conseil ne donnent pas suite à cette demande.

---

**7.4 CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI RICHMOND 2014:**

2013.241

Considérant la demande de Carrefour jeunesse emploi Richmond afin de participer au trio étudiants Desjardins pour l'édition 2014;

En conséquence, il est proposé par Éric Allard, appuyé par Marie-Lyne Landry et résolu de prévoir un montant de 1 000\$ au budget 2014 afin de faire travailler des jeunes et/ou employeur de notre municipalité de bénéficier du programme. Que le montant sera au prorata des jeunes engagés dans notre municipalité.

***Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères***

---

**7.5 DEMANDES CPTAQ:**

**7.5.1 DEMANDE CPTAQ SOCIÉTÉ FORESTION BON-CONSEIL:**

2013.242

Considérant la demande de monsieur Marc St-Pierre agissant au nom de « Société forestière Bon-Conseil » qui désire que la Commission de protection du territoire et des activités agricoles autorise l'aliénation et le lotissement en faveur de monsieur Dany Pellerin, d'un emplacement boisé d'une superficie de 393 404 mètres carrés lui appartenant décrit comme étant le lot 4 647 735 du cadastre du Québec. Le terrain est situé au sud-est de la route # 122 et au nord-est du rang 9 de Simpson.

Considérant que l'autorisation de la Commission est requise puisque le lot 4 647 186 situé au nord-est du rang 9 de Wendover et au nord-ouest de la route # 122 (en face du lot 4 647 735) est considéré contigu à ce dernier,

Considérant la demande de monsieur Marc St-Pierre agissant au nom de « Société forestière Bon-Conseil » qui désire que la Commission de protection du territoire et des activités agricoles autorise l'aliénation et le lotissement en faveur de Carrières PCM inc. d'un emplacement boisé d'une superficie de 130 277 mètres carrés lui appartenant décrit comme étant le lot 4 647 186 du cadastre du Québec. Le terrain est situé au nord-ouest de la route # 122 et au nord-est du rang 9 de Simpson.

Considérant que l'autorisation de la Commission est requise puisque le lot 4 647 186 est contigu au lot 4 647 187 et au lot 4 647 735 dont les emplacements sont décrits ci-haut,

Considérant que la présente demande ne cause aucun préjudice aux activités agricoles existantes et sur le développement de ces activités agricoles,

Considérant que cette demande est conforme aux orientations du schéma d'aménagement de la MRC Drummond et aux règlements d'urbanisme de la municipalité

En conséquence, il est proposé par Daniel Dufort, appuyé par Marie-Lyne Landry et résolu à l'unanimité que les membres du conseil appui la demande présentée par monsieur Marc St-Pierre.

***Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères***

---

**7.5.2 DEMANDE CPTAQ SOCIÉTÉ FORESTIÈRE BON-CONSEIL ZONAGE;**

Cette demande est mise à l'étude.

---

**7.5.3 DEMANDE CPTAQ FESTIVAL DE MUSIQUE;**

En attente des documents, cette demande est mise à l'étude.

---

**7.5.4 RESCINDER LA RÉOLUTION 2013-172;**

**APPUI CPTAQ FABIEN FONTAINE;**

2013.243

Considérant la demande de la firme « VIRIDIS ENVIRONNEMENT » représentée par madame Sophie St-Louis qui désire obtenir l'autorisation de la CPTAQ pour utiliser une structure de stockage existante pour entreposer des matières résiduelles fertilisantes sur les lots # 4 647 741 et 4 956 221 du 9<sup>e</sup> rang Simpson appartenant à « Ferme Fabien Fontaine inc. »

Considérant que Viridis Environnement a obtenu les autorisations requises du MDDEP de la MRC Drummond et aux règlements d'urbanisme de la municipalité;

Considérant que cette demande est conforme aux orientations du schéma d'aménagement de la MRC Drummond et aux règlements d'urbanisme de la municipalité;

En conséquence, il est proposé par Stéphane Dionne, appuyé par Éric Allard et résolu à l'unanimité que les membres du conseil appuient la demande présentée par la firme « Viridis environnement ».

***Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères***

---

**8. ADMINISTRATION;**

**8.1. RAPPORT DU MAIRE;**

Le maire fait la lecture et dépose son rapport annuel.

---

**8.2 PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION;**

2013.244

Considérant que les membres du conseil ont établi les dépenses en immobilisation pour 2014, 2015, 2016 ainsi que le mode de financement ;

En conséquence, il est proposé par Stéphane Dionne, appuyé par Daniel Dufort et résolu que le programme triennal d'immobilisation 2013 soit :

**2014**

10 000\$ aménagement terrain 122 (financé par le fond général)

85 000\$, Pavage 10<sup>e</sup> rang Wendover (financé par le fonds général et conditionnel à une subvention du député et reconduction du programme de subvention de la taxe d'accise)

---

12 000\$, bouche fissures 13<sup>e</sup> rang Wendover (financé par le fonds général)

24 000\$ bouche fissures 9<sup>e</sup> rang Simpson (financé par le fonds général)

10 000\$ pavage ; quelques sections rang 9 Simpson (financé par la subvention du député)

### **2015**

10 000\$ bouche fissures 10<sup>e</sup> rang Simpson, 13<sup>e</sup> rang Wendover (financé par le fonds général)

25 000\$ pulvérisation et pavage rang de l'île (financé par le fonds général et conditionnel à une subvention du député)

50 000\$ pavage 1<sup>er</sup> rang de Horton (financé par le fonds général et conditionnel à une subvention du député)

38 500\$ pavage rang de l'île (financé par le fonds général et conditionnel à une subvention du député)

### **2016**

110 000\$ pavage route Boucher (conditionnel à l'octroi de subvention du député et programme de taxe d'accise).

10 000\$ bouche fissures 10<sup>e</sup> rang de Wendover et 1<sup>er</sup> rang de Horton; (financé par le fonds général)

***Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères***

---

### **8.3 ADOPTION DU CALENDRIER 2014 SUR LES JOURS ET HEURES DES SÉANCES DU CONSEIL;**

2013.245

Considérant que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

En conséquence, il est proposé par Éric Allard, appuyé par Marie-Lyne Landry et résolu unanimement :

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2014, qui se tiendront le lundi et qui débuteront à 19h30 :

13 janvier (2 <sup>e</sup> lundi)	3 février
17 mars (3 <sup>e</sup> lundi)	7 avril
5 mai	2 juin
7 juillet	18 août (3 <sup>e</sup> lundi)
8 septembre (2 <sup>e</sup> lundi)	6 octobre
3 novembre	1 décembre

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et secrétaire-trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité.

***Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères***

---

### **8.4 FORMATION FQM OBLIGATOIRE – LE COMPORTEMENT ÉTHIQUE – FORMATION OBLIGATOIRE EN VERTU DE LA LOI SUR L'ÉTHIQUE ET LA DÉONTOLOGIE EN MATIÈRE MUNICIPALE;**

2013.246

Considérant l'obligation pour les élus de suivre la formation sur le comportement éthique en vertu de la loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale;

Considérant les formations proposées dans notre région :

Le 25 janvier à Warwick

Le 8 mars à St-Louis de Blandford  
Le 3 mai à St-Lucien

Il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Marie-Lyne Landry et résolu d'autoriser Isabelle Allard et Stéphane Dionne à s'inscrire à la formation à Warwick le 25 janvier au coût de 215\$ par personne si inscription 60 jours avant la formation.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères**

2013.246

---

### **8.5 FORMATION DES COMITÉ 2013-2014**

Considérant la formation des comités suivants :

#### **COMITÉ 2013-2014**

##### **Maire suppléant**

Daniel Dufort

##### **Comité de l'emploi et de développement Bon-Conseil :**

Michel Bourgeois, Marie-Lyne Landry, Maureen Landry

##### **Carrefour jeunesse emploi :**

Isabelle Allard

##### **Loisirs :**

Daniel Dufort, Maureen Landry, Marie-Lyne Landry, Isabelle Allard

##### **Comité CIVIL des mesures d'urgence :**

Michel Bourgeois, coordonnateur  
Stéphane Dionne, Marie-Lyne Landry, Éric Allard

##### **Régie inter municipale de Gestion des Déchets :**

Stéphane Dionne, Marie-Lyne Landry, Daniel Dufort, substitut

##### **Comité Incendie :**

Michel Bourgeois, Stéphane Dionne, Éric Allard

##### **Responsables du réseau routier :**

Michel Bourgeois, Stéphane Dionne, Daniel Dufort et tous les conseiller(ère)s

##### **Bibliothèque :**

Daniel Dufort, Isabelle Allard, substitut

##### **Piste Cyclable :**

Marie-Lyne Landry, Daniel Dufort

##### **Comité d'activités sociales et d'accueil:**

Maureen Landry, Marie-Lyne Landry.

##### **Comité journal et site internet:**

Maureen Landry, Marie-Lyne Landry, Isabelle Allard

##### **Parc école:**

Stéphane Dionne  
Daniel Dufort, substitut

##### **CCU:**

Eric Allard, président  
Michel Bourgeois  
Gilles Parenteau, secrétaire

En conséquence, il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Isabelle Allard et résolu d'accepter la liste des comités telle que décrite ci-dessus. Le maire est d'office sur tous les comités, également substitut.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères**



---

#### **8.6 RENCONTRE BUDGET 2014**

Un sondage Doodle sera envoyé cette semaine afin de connaître la disponibilité des membres du conseil.

---

2013.247

#### **8.7 CONFIRMATION SALAIRES 2013:**

Considérant qu'en 2012 le conseil a autorisé une augmentation de 9% au début de 2013 pour 2013-2014-2015 aux employés municipaux;

Considérant que pour les années 2014 et 2015, les seules augmentations seront les suppléments excédentaires de 3% de l'indice du prix à la consommation de Statistique Canada.

En conséquence, il est proposé par Marie-Lyne Landry, appuyé par Éric Allard et résolu de confirmer les salaires 2013 ainsi que les semaines de vacances tels que décrit à l'annexe A.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères**

---

2013.248

#### **8.8 ADOPTION IPC :**

Considérant que l'indice du prix à la consommation de septembre 2013 est de 1.1%;

Considérant que le règlement sur la rémunération des élus fait référence à l'IPC arrondi au multiple le plus près pour l'augmentation du salaire des élus soit 1%;

Il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Stéphane Dionne et résolu d'accepter l'IPC à 1% pour le calcul des élu(e)s pour l'année 2014.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères**

---

2013.249

#### **8.9 RÉCLAMATION SUBVENTION DÉPUTÉ 2013:**

Considérant l'octroi d'une subvention de 16 000\$ par notre député monsieur Sébastien Schneeberger dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARM);

En conséquence, il est proposé par Stéphane Dionne, appuyé par Daniel Dufort et résolu que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le rang de l'île pour un montant subventionné de 16 000\$, conformément aux exigences du ministère des Transports;

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la route dont la gestion incombe de la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères**

---

#### **8.10 DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES;**

Les membres du conseil déposent leur déclaration d'intérêts pécuniaires.

---

2013.250

#### **8.11 OUVRAGE DE COUR HÔTEL DE VILLE, GARAGE MUNICIPAL ET BORNE SÈCHE;**

Considérant que l'on doit procéder au déneigement des cours de l'hôtel de ville, de la rue privée au chemin du pont Mitchell et des accès aux bornes-sèches;

---

Considérant que des individus demeurant à proximité de ces équipements sont disposés à procéder à ces travaux,

En conséquence, il est proposé par \_Maureen Landry, appuyé par Éric Allard et résolu de demander aux personnes suivantes de procéder aux travaux identifiés pour les montants suivants;

Rue privée Mitchell; M. David Beauchemin; 430\$  
Hôtel de ville; M. François Lupien; 600\$  
Bornes-sèches;  
Rang 9 de Simpson; M. François Lupien; 240\$  
Rang 10 de Simpson; M. François Allard; 240\$  
Rang de la Rivière; M. Cornell Erni; 240\$  
Rang de l'Île; M. Jean-Paul Desfossés; 240\$

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères**

---

2013.251

**8.12 NETTOYAGE COMPLET ÉCHANGEUR D'AIR ET CHANGER MOTEUR;**

Considérant quel le moteur de l'échangeur d'air doit être remplacé et que le système doit être nettoyé au complet,

En conséquence, il est proposé par Daniel Dufort, appuyé par Marie-Lyne Landry et résolu de dépenser une somme de 883\$ taxes inclusent pour exécuter les réparations requises.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères**

---

2013.252

**8.13 FOND CARRIÈRE ET SABLIERE;**

Il est proposé par Éric Allard, appuyé par Stéphane Dionne et résolu d'appliquer le fonds de carrière sablière 2013 aux dépenses de l'année courante en voirie.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères**

---

**8.14 VŒUX DES FÊTES – RADIO ÉNERGIE;**

Les membres du conseil ne donnent pas suite.

---

2013.253

**8.15 INFOTECH PAPETERIE;**

Considérant qu'il y a lieu de commander la papeterie annuelle comptes de taxes (2000) et enveloppes à 2 fenêtres (1500) au coût de 895\$ plus taxes;

En conséquence, il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Isabelle Allard et résolu de passer la commande à Infotech, de payer l'acompte de 50% afin de profiter du droit d'avoir un 10% de plus de comptes de taxes gratuitement.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères**

---

2013.254

**8.16 PNEUS D'HIVERS ET ROUES D'ACIER**

Considérant que l'on doit acheter des pneus d'hiver pour la camionnette,

En conséquence, il est proposé par Éric Allard, appuyé par Marie-Lyne Landry et résolu de d'autoriser une dépense de 1 200\$ pour quatre pneus et roues d'acier pour la camionnette.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères**

---

**8.17 GUIGNOLÉE 2013;**

La guignolée aura lieu le 1<sup>er</sup> décembre 2013. Mme Monique Audet aimerait avoir des bénévoles auprès des membres du conseil afin de recueillir les denrées.

---

**8.18 RÈGLEMENT PRIME NON-RÉSIDENT (ADULTE ET / OUPISCINE)**

Ce règlement est mis à l'étude pour le budget 2014.

---

**8.19 SOUPER DES FÊTES 2013;**

2013.255

Il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Stéphane Dionne et résolu d'autoriser un montant de 1000\$ pour le souper des Fêtes des élus et des employés de la municipalité.

***Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères***

---

**9. INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE;**

**9.1 FACTURE AU 30 SEPTEMBRE 2013 ;**

2013.256

Considérant la facture en date du 30 septembre 2013 au montant 3 852.69\$

En conséquence, il est proposé par Éric Allard, appuyé par Marie-Lyne Landry et résolu d'accepter la facture telle que présentée

***Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères***

---

**9.2 DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL 22 OCTOBRE 2013;**

Dépôt du procès-verbal de la rencontre du comité intermunicipal incendie Notre-Dame-du-Bon-Conseil/Ste-Clotilde de Horton en date du 22 octobre 2013.

---

**9.3 VENTE DU CAMION UNITÉ D'URGENCE ;**

2013.257

Considérant l'appel d'offre pour la vente de l'unité d'urgence Grumman 1982;

Considérant les offres reçues;

M. Bertrand Gendron	1 880.00\$
M. René Martineau	580.00\$
M. Jimmy Bédard	1 605.00\$
M. Normand Racine	811.00\$

En conséquence, il est proposé par Éric Allard, appuyé par Daniel Dufort et résolu d'autoriser la vente du camion incendie d'urgence Grumman 1982 à M. Bertrand Gendron au coût de 1 880.00\$ tel que vu et sans garantie.

***Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères***

---

**9.4 ADJOINT DIRECTEUR INCENDIE ;**

2013.258

Considérant que la recommandation du comité intermunicipal incendie Notre-Dame-du-Bon-Conseil/Ste-Clotilde de Horton en date du 22 octobre 2013;

Considérant que le directeur incendie adjoint assiste le directeur incendie dans l'accomplissement de ces tâches;

Il est proposé par Isabelle Allard, appuyé par Maureen Landry et résolu d'abolir le poste de directeur incendie adjoint et de nommer M. Louis-Philippe Allard à titre de capitaine au même salaire qui était dévolu à l'adjoint à savoir 70.00\$ par semaine.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères**

2013.259

**9.5 ÉCHELLE SALARIALE 2014 :**

Considérant la recommandation du comité intermunicipal incendie Notre-Dame-du-Bon-Conseil/Ste-Clotilde de Horton en date du 22 octobre 2013;

Il est proposé par Stéphane Dionne, appuyé par Éric Allard et résolu d'adopter l'échelle salariale 2014 ci-dessous :

<b>Poste</b>	<b>Tarif</b>
Salaire directeur incendie (voir description tâches)	140.00\$/semaine
Salaire capitaine	70.00\$/semaine
Chef (feu)	25.00\$/hre
Adjoint (feu)	24.00\$/hre
Officier (feu)	23.50\$/hre
Pompier (feu)	22.50\$/hre
Pratique (maximum 48 hrs par année)	22.25\$/hre
Formation	Salaire minimum en vigueur et repas maximum 12.00\$ si 6 heures de cours et plus sur présentation de la facture
Maintenance et inspection hebdomadaire des véhicules Véhicule à Ste-Clotilde Véhicules à Notre-Dame-du-Bon-Conseil	1h/semaine x 20.25/hre 2h/semaine x 20.25/hre
Ouvrage au poste  -tout travail requis pour la remise en état des équipements suite à un feu ou une pratique  -inventaire annuelle Réparations mineures sur les véhicules et équipements Maintenance annuelle des équipements Présence lors d'inspection des camions et équipements Tout ouvrage d'amélioration aux véhicules ou aux bâtiments devra être préalablement présenté à la direction générale pour autorisation en spécifiant (la nature de l'intervention, le but recherché et les coûts)	20.25\$/hre  15.00\$/hre
Tour de garde :un(1) pompier par fins de semaine du vendredi 19h00 au lundi 6h00 avec obligation de demeurer disponible sur le territoire desservi	100.00\$ pour la fin de semaine
Prévention (maximum 2 pompiers par maisons)	10.00\$/maison
Repas sur intervention après 4 heures incluant temps à la caserne  Le repas pris sur les lieux d'intervention après 4 heures sera facturé à la municipalité	Déjeuner 7.50\$ Dîner 13.50\$ Souper 16.00\$ Sur présentation de factures

**\*rémunération de trois(3) heures minimum pour une alerte incendie. Le kilométrage est remboursé en fonction de la politique en vigueur et ne s'applique pas à la formation.**

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères**

2013.260

**9.6 BUDGET 2014:**

Considérant la recommandation du comité intermunicipal incendie Notre-Dame-du-Bon-Conseil/Ste-Clotilde de Horton en date du 22 octobre 2013;

Il est proposé par Marie-Lyne Landry, appuyé par Isabelle Allard et résolu d'adopter les prévisions budgétaires incendie 2014 telles que soumises.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères**

---

2013.261

**9.7 COMITÉ INCENDIE :**

Considérant l'entente relative à la protection contre l'incendie et prévoyant la fourniture de services intervenue entre les municipalités Notre-Dame-du-Bon-Conseil, Village, Notre-Dame-du-Bon-Conseil, paroisse et Ste-Clotilde de Horton;

Considérant que les municipalités parties à l'entente ont convenu de former un comité intermunicipal sous le nom « comité intermunicipal d'incendie de Notre-Dame-du-Bon-Conseil/Ste-Clotilde de Horton »;

Considérant que le comité sera composé de deux(2) membres de chacun des conseils des municipalités parties à l'entente;

Il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Marie-Lyne Landry et résolu de nommer Stéphane Dionne, Éric Allard et Michel Bourgeois à titre de suppléant sur le comité intermunicipal incendie pour représenter la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, Paroisse.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères**

---

**10 VOIRIE ET URBANISME:**

**10.1 ADOPTION DEUXIÈME PROJET DE MODIFICATION RÈGLEMENT ZONAGE #401-2013;**

**DEUXIÈME PROJET DE RÈGLEMENT No 401-2013  
MODIFIANT LE RÈGLEMENT  
DE ZONAGE N° 163**

2013.262

**ATTENDU QUE** la municipalité a le pouvoir de modifier le règlement de zonage comme le prévoit la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

**ATTENDU QUE** la municipalité souhaite intégrer dans sa réglementation, toutes les dispositions concernant la sécurité des piscines résidentielles provenant du règlement provincial;

**ATTENDU QUE** la municipalité souhaite apporter les modifications requises compte tenu que la rénovation cadastrale est en vigueur sur le territoire;

**ATTENDU QUE** la municipalité souhaite intégrer les dispositions du RCI-134 de la MRC pour faciliter le travail de l'inspecteur municipal. Ces dispositions concernent notamment les rives et le littoral, les usages agricoles et les restrictions, les îlots déstructurés, les logements intergénérationnels, les coupes forestières, etc.;

**ATTENDU QU'UN** premier projet de règlement a été adopté le 9 septembre;

**ATTENDU QU'UNE** assemblée publique s'est tenue le lundi 23 septembre 2013 à 13h00 à la salle du conseil sise au 1428, route 122 ;

**ATTENDU QU'UN** avis de motion a été donné le 1<sup>er</sup> octobre par Maureen Landry;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Daniel Dufort, appuyé par Éric Allard et résolu:

Qu'un deuxième projet de règlement no 401-2013 sans modification, modifiant le règlement de zonage 163 soit et est adopté, comme s'il était ici reproduit.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères**

---

**10.2 ADOPTION DEUXIÈME PROJET DE MODIFICATION DE LOTISSEMENT 402-2013 ;**

---

**DEUXIÈME PROJET DE RÈGLEMENT No 402-2013  
MODIFIANT LE RÈGLEMENT  
DE LOTISSEMENT N° 164**

2013.263

**ATTENDU QUE** la municipalité a le pouvoir de modifier le règlement de lotissement comme le prévoit la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

**ATTENDU QUE** la municipalité souhaite apporter les modifications requises compte tenu que la rénovation cadastrale est en vigueur sur le territoire;

**ATTENDU QUE** la municipalité souhaite intégrer les dispositions du RCI-134 de la MRC

**ATTENDU QU'UN** premier projet de règlement a été adopté le 9 septembre;

**ATTENDU QU'UNE** assemblée publique sera tenue le lundi 23 septembre 2013 à 13h00 à la salle du conseil sise au 1428, route122 ;

**ATTENDU QU'UN** avis de motion a été donné le 1<sup>er</sup> octobre par Éric Allard;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Maureen Landry, appuyé par Éric Allard et résolu:

Qu'un deuxième projet de règlement no 402-2013, sans modification, modifiant le règlement de lotissement 164 soit et est adopté, comme s'il était ici reproduit.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères**

---

**10.3 ADOPTION DEUXIEME PROJET RÈGLEMENT DE MODIFICATION  
RÈGLEMENT ADMINISTRATIF 403-2013;**

**PROJET DE RÈGLEMENT No 403-2013  
MODIFIANT LE RÈGLEMENT  
ADMINISTRATIF N° 166**

2013.264

**ATTENDU QUE** la municipalité a le pouvoir de modifier le règlement administratif comme le prévoit la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

**ATTENDU QUE** la municipalité souhaite intégrer dans sa réglementation, toutes les dispositions concernant la sécurité des piscines résidentielles provenant du règlement provincial;

**ATTENDU QUE** la municipalité souhaite apporter les modifications requises compte tenu que la rénovation cadastrale est en vigueur sur le territoire;

**ATTENDU QUE** la municipalité souhaite intégrer les dispositions du RCI-134 de la MRC pour faciliter le travail de l'inspecteur municipal. Ces dispositions concernent notamment les rives et le littoral et les coupes forestières;

**ATTENDU QU'UN** premier projet de règlement a été adopté le 9 septembre;

**ATTENDU QU'UNE** assemblée publique sera tenue le lundi 23 septembre 2013 à 13h00 à la salle du conseil sise au 1428, route122 ;

**ATTENDU QU'UN** avis de motion a été donné le 1<sup>er</sup> octobre par Stéphane Dionne;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Marie-Lyne Landry, appuyé par Stéphane Dionne et résolu:

Qu'un deuxième projet de règlement no 403-2013, sans modification, modifiant le règlement administratif 166 soit et est adopté, comme s'il était ici reproduit.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères**

---

**10.4 MODIFICATION DE CHANGEMENT DE ZONAGE;**  
Mis à l'étude

---

**10.5 DEMANDE D'AGRANDISSEMENT DE DEUX ÎLOTS DESTRUCTURÉS:**

Mis à l'étude

---

**11 LOISIRS:****11.1 BIBLIOTHÈQUE:**

---

**11.1 PARC ÉCOLE:**

Mis à l'étude.

---

**12. HYGIÈNE DU MILIEU:****12.1 RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES DÉCHETS DU BAS ST-FRANÇOIS:**

Rapport de comité

---

**12.1 SOUMISSION VIDANGE FOSSE SEPTIQUE:**

2013.265

Considérant les soumissions ouvertes le 6 novembre 2013 pour la vidange des fosses septiques en 2014,

Considérant les montants soumissionner par les entrepreneurs invités à participer à l'appel d'offres, soit;

Vacuum Drummond inc.;	72 963.80\$	(192.00\$ / fosse)
Pompape Sanivert enr .;	72 055.60\$	(189.62\$ / fosse)
Vacuum D.L. inc.;	71 846.10\$	(189.07\$ / fosse)

Considérant que la compagnie Vacuum D.L. inc. a déposé la soumission la plus basse et qu'elle est conforme au devis soumis aux entrepreneurs invités à soumissionner,

En conséquence, il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Daniel Dufort et résolu d'accepter la soumission de l'entreprise Vacuum D.L. inc. et d'autoriser le maire et la directrice-générale à signer le contrat à intervenir entre les parties pour la vidange des fosses septiques en 2014.

***Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères***

---

**13. DÉPÔT ET RAPPORT DES COMITÉS:**

Chaque membre du conseil fait un compte rendu de ses comités.

---

**14. PÉRIODE DE QUESTIONS:**

La période est accordée aux gens dans la salle;

---

**15. VARIA:****15.1 DEMANDE RENCONTRE AVEC LE VILLAGE NOTRE-DAME-DU-BON-CONSEIL:**

2013.266 Il est proposé par Stéphane Dionne, appuyé Marie-Lyne Landry et résolu de demander une rencontre avec le nouveau conseil du village afin d'étudier les visions des 2 conseils au sujet de la bibliothèque et loisirs.

***Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères***

---

2013.267 **15.2 FÉLICITATIONS CONSEIL MUNICIPAL:**  
Il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Marie-Lyne Landry et résolu de d'adresser nos plus sincères félicitations aux membres du conseil de la municipalité Village Notre-Dame-du-Bon-Conseil, suite à l'élection du 3 novembre.

Que nous profitons de l'occasion pour leur souhaiter du succès dans leurs nouvelles fonctions.

***Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères***

---

2013.268 **15.3 BORNE SÈCHE 4 SAISONS:**  
Il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Éric Allard et résolu d'autoriser un montant d'environ 1 000\$ et mandater Louis Philippe Allard, capitaine de la brigade incendie à trouver une solution.

***Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères***

---

2013.269 **16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE:**  
Il est proposé par Maureen Landry et résolu de lever l'assemblée 21h54.

---

Michel Bourgeois,  
Maire

---

Valérie Aubin, gma  
Directrice générale/  
Secrétaire-trésorière

Je soussignée certifie que les déboursés dans la présente session ont des crédits suffisants.

---

Valérie Aubin, gma  
Directrice générale / secrétaire-trésorière